

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 560

25 février 2016

SOMMAIRE

25 Culross Street Investment Limited S.à r.l.	26858	Excellence Petfood Line S.A.	26837
Actavis, Inc. SCS	26858	Faduval Management S.à r.l.	26838
Adma A.G.	26858	Faduval Management S.à r.l.	26838
Agfa HealthCare Luxembourg S.A.	26858	Hiva OA S.A.	26839
Amatosa S.A.	26880	Immobilieria	26839
ATW S.A.	26857	Immofonds S.à r.l.	26839
ATW S.A.	26857	Impax Solar Participations S.à r.l.	26839
Batifixing s.à r.l.	26856	Jatropa S.à r.l.	26864
Batiselect S.A.	26857	JC Partners S.à r.l.	26864
Batiselect S.A.	26857	John Deere Bank S.A.	26865
Batiselect S.A.	26857	John Deere Bank S.A.	26864
Beryl Shipping S.A.	26863	Jora S.à r.l.	26865
Bestinver Sicav	26880	Kanako S.A., SPF	26865
Bestinvest S.A.	26863	Kandira S.A.	26865
Bidibul Immobilier S.à r.l.	26864	Kinski Properties Limited S.A.	26865
Bijouterie Huberty S.à r.l.	26864	Kinski Properties Limited S.A.	26866
Bijouterie Huberty S.à r.l. et Co	26835	KLC Holdings XIII S.A.	26866
BP 62 S.A.	26859	Koulin SA	26866
BP 62 S.A.	26859	KTS Kensington Square Trust S.à r.l.	26870
Brace Automotive S.A.	26835	L'Atelier Beauté s.à r.l.	26870
Breedadays Group S.A.	26880	Lexfin S.A.	26871
Buro Remich SA	26837	Lex Holdings S.A.	26870
Bveo & Associates	26880	Lex II Investments Holdings S.A.	26871
Creahaus Invest	26856	Lex Investments Holdings S.A.	26870
C.T. Phinco S.à r.l.	26837	Limama SPF, S.A.	26838
Dahlia A SICAR S.C.A.	26856	Limama SPF, S.A.	26838
Dahlia B SICAR S.C.A.	26856	Logicinvest Holding S.A.	26871
Dallmayr-conviLux S.à r.l.	26856	Logistis Luxembourg S.A.	26866
Di Cato Promotions s.à r.l.	26855	LogoMotif S.A.	26871
DMMG S.à r.l.	26855	Lux Electronic Company S.A.	26838
Drivelux S.A.	26855	Lux Insulation Operations Holdings S.C.A.	26871
ENERGY C.A. Luxembourg	26837	MARESE Luxembourg S.A.	26854
Établissement Jacques Thielges S.à r.l.	26859	MARESE Luxembourg S.A.	26854
Etablissement Osch et Fils S.à r.l.	26855	Marketing Control Holding S.A.	26872
Etive Investments S.A.	26837	Maxam Tire International S.à r.l.	26839
Eurotravel S.à r.l.	26855	Maxam Tire International S.à r.l.	26840

Mazout Bové s.à.r.l.	26854	RPIT B S.à r.l.	26842
MedBridge Investments S.à.r.l.	26840	Samisa S.à r.l.	26840
Mobcolux	26873	Sandside Investissements S.A.	26840
MT Art Services Sàrl	26854	Scania Finance Luxembourg S.A.	26841
My Home Mag	26858	Seventyone S.A.	26842
Nemesia Luxembourg S.à r.l.	26854	Société de Climatisation	26842
New Suifeng S.A.	26872	Société de Climatisation	26842
Nomad TV	26876	Société de Climatisation	26841
Omega S.A.	26853	Société de Climatisation	26841
Omnia Capital S.A.	26859	Socogesco International S.A.	26879
Opera Real Finance S.A.	26853	Solar Generation Holdings S.à r.l.	26841
Pacific Funds S.à r.l.	26853	Spinrite Luxco S.à r.l.	26840
Pa.Fi. France	26835	The Skullhead Luxembourg	26880
Partners Group Avatar Holdings S.à r.l.	26845	Vainker & Associates s.à.r.l.	26853
Peace International Tyre Co., Ltd.	26860	Valartis German Residential Health Care ...	26879
Premacure AB	26879	Vart Compagnie S.à r.l.	26845
RDH Investments International S.A.	26844	Vart Compagnie S.à r.l.	26845
Real Estate Vehicle Partners S.A.	26843	Vart Compagnie S.à r.l.	26845
Regata Investments S.A.	26843	Vart Compagnie S.à r.l.	26844
Retail Properties Investment Trust S.à r.l. ...	26843	Victoria New Technologies S.A.	26844
Roder S.à r.l.	26843	Vinita S.A.	26844
Romos Invest S.A.	26843	Vinita S.A.	26844
RPIT A S.à r.l.	26842		

Bijouterie Huberty S.à r.l. et Co, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 40, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 28.558.

Le bilan au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19/1/2016.
Référence de publication: 2016052789/10.
(160011776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Brace Automotive S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 54.061.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 18 janvier 2016. Signature.
Référence de publication: 2016052797/10.
(160011481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Pa.Fi. France, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 42.618.

L'an deux mil quinze, le sept décembre.
Par devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

SAATI S.p.A., société de droit italien ayant son siège social au 14 Via Milano, 22070 Appiano Gentile, Italie, inscrite à la Camera di Commercio Industria Artigianato e Agricoltura de Como sous le numéro CO-177162,

ici représentée par Madame Cristobalina MORON, employée privée, demeurant professionnellement à L- 1653 Luxembourg, 2-8 avenue Charles de Gaulle, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 5 novembre 2015 à Appiano Gentile.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant a déclaré et prié le notaire d'acter:

I. Que SAATI S.p.A., prémentionnée est l'actionnaire unique de PA.FI. FRANCE, société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L- 1653 Luxembourg, 2-8 avenue Charles de Gaulle, inscrite au Registre de Commerce et de à Luxembourg sous la section B et le numéro 42618, constituée suivant acte notarié en date du 5 janvier 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») du 21 avril 1993, numéro 172 (la «Société») et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux alors de résidence à Luxembourg en date du 25 avril 2007 publié au Mémorial C du 9 juillet 2007, numéro 1400.

II. Que le capital social de la Société est fixé à EUR 892.125 représenté par 5.850 actions de EUR 152,50 chacune.

III. Ceci ayant été exposé, l'actionnaire unique prémentionné, représentant la totalité du capital social de la Société a requis le notaire soussigné d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Modification du deuxième paragraphe de l'article 3 qui se lira dorénavant comme suit: «Les actions de la société sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la Loi. Les actions au porteur sont à déposer auprès d'un dépositaire désigné par le conseil d'administration conformément à l'article 42 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée. Un registre des actions au porteur sera ouvert, lequel se trouvera auprès de dépositaire et renseignera la désignation précise de chaque actionnaire, l'indication du nombre des actions au porteur ou coupures détenues, la date du dépôt, les transferts, l'annulation ou la conversion des actions en titres nominatifs avec leur date.»

2. Suppression de toute référence au capital autorisé, l'autorisation conférée au conseil d'administration n'étant plus en vigueur et adaptation en conséquence de l'article 3 des statuts de la Société.

3. Modification de l'article 4 des statuts de la Société aux fins d'adapter les statuts de la Société aux dispositions de la loi du 25 août 2006 ayant modifié la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée qui aura la teneur

suivante: «Tant que la société a un actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur unique seulement. Si la société a plus d'un actionnaire, elle sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Dans ce cas, l'assemblée générale doit nommer au moins deux nouveaux administrateurs en plus de l'administrateur unique en place. L'administrateur unique ou, le cas échéant, les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles. En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive. Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la société, la personne morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la personne morale conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée. Dans les présents statuts, toute référence au conseil d'administration sera, si applicable, une référence à l'administrateur unique (dans l'hypothèse où la Société n'a qu'un seul administrateur) tant que la Société a un associé unique.

4. Divers.

L'actionnaire unique s'étant constitué en assemblée générale extraordinaire a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première et deuxième résolutions

L'actionnaire unique décide de modifier le deuxième paragraphe de l'article 3 concernant la forme des actions et de supprimer toute référence au capital autorisé, l'autorisation conférée au conseil d'administration n'étant plus en vigueur.

L'article 3 § 2 et suivants se lira dorénavant comme suit:

Art. 3. § 2 et suivants. «Les actions de la société sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Les actions au porteur sont à déposer auprès d'un dépositaire désigné par le conseil d'administration conformément à l'article 42 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée. Un registre des actions au porteur sera ouvert, lequel se trouvera auprès de dépositaire et renseignera la désignation précise de chaque actionnaire, l'indication du nombre des actions au porteur ou coupures détenues, la date du dépôt, les transferts, l'annulation ou la conversion des actions en titres nominatifs avec leur date.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par ladite loi.

La société ne pourra pas être dissoute par la mort, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'associé unique.»

Troisième résolution

L'actionnaire unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société aux fins d'adapter les statuts de la Société aux dispositions de la loi du 25 août 2006 ayant modifié la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée qui aura la teneur suivante:

« **Art. 4.** Tant que la société a un actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur unique seulement.

Si la société a plus d'un actionnaire, elle sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Dans ce cas, l'assemblée générale doit nommer au moins deux nouveaux administrateurs en plus de l'administrateur unique en place.

L'administrateur unique ou, le cas échéant, les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la société, la personne morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la personne morale conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Dans les présents statuts, toute référence au conseil d'administration sera, si applicable, une référence à l'administrateur unique (dans l'hypothèse où la Société n'a qu'un seul administrateur) tant que la Société a un associé unique.»

Fait et passé à Senningerberg, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, connu du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état et demeure, cette personne a signé avec nous notaire, le présent acte en original.

Signé: Cristobalina Moron, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C.I, le 9 décembre 2015. 1LAC/2015/39084. Reçu 75.-€.

Le Receveur (signé): Paul Molling.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 décembre 2015.

Référence de publication: 2015202950/96.

(150228352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2015.

Buro Remich SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 86.650.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BURO REMICH SA

Fiduciaire des Classes Moyennes

Référence de publication: 2016052805/11.

(160011931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

C.T. Phinco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 171.526.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour C.T. Phinco S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2016052809/11.

(160011851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Etive Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 150.154.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016052891/10.

(160011655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Excellence Petfood Line S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 94.875.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016052912/9.

(160011696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

ENERGY C.A. Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 4, Ancienne route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 100.428.

Les comptes annuels au 30/06/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016052919/10.

(160011995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Fadual Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 150.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016052949/10.

(160011939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Fadual Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 150.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016052950/10.

(160011940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Limama SPF, S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 162.341.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053090/10.

(160011858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Limama SPF, S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 162.341.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053091/10.

(160011859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Lux Electronic Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.706.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053094/10.

(160011265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Immobilia, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5821 Howald, 11, rue de l'Ermitage.
R.C.S. Luxembourg B 12.275.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOBILLIA

Fiduciaire des Classes Moyennes

Référence de publication: 2016053040/11.

(160011933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Immofonds S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5821 Howald, 11, rue de l'Ermitage.
R.C.S. Luxembourg B 22.870.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOFONDS S.à r.l.

Fiduciaire des Classes Moyennes

Référence de publication: 2016053042/11.

(160011932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Impax Solar Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.132.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 140.156.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 janvier 2016.

Référence de publication: 2016053043/10.

(160011868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Hiva OA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 81-83, rue de Hollerich.
R.C.S. Luxembourg B 66.736.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HIVA OA S.A.

Société anonyme

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2016053018/12.

(160011389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Maxam Tire International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 159.718.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016053119/9.

(160011255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Maxam Tire International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 159.718.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016053120/9.

(160011256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

MedBridge Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 546.200,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 136.875.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2016.

Référence de publication: 2016053122/10.

(160011880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Sandside Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 145.340.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SANDSIDE INVESTISSEMENTS S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2016053257/12.

(160011948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Samisa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 151.009.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Samisa S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2016053256/11.

(160011537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Spinrite Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 24.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 133.868.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2016.
Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.
Gaëlle Attardo-Kontzler
Mandataire

Référence de publication: 2016053249/13.

(160011578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Solar Generation Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 866.135,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 132.733.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2016.

Référence de publication: 2016053248/10.

(160011861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Scania Finance Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 23, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 82.907.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053259/10.

(160011402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

SOCLIMA, Société de Climatisation, Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 17.482.

Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ces comptes rectifiés remplacent les comptes annuels au 31.12.2011 enregistrés et déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 19/09/2012 sous la référence L120161214

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053247/13.

(160012050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

SOCLIMA, Société de Climatisation, Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 17.482.

Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ces comptes rectifiés remplacent les comptes annuels au 31.12.2012 enregistrés et déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 28/05/2013 sous la référence L130084356

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053246/13.

(160012049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

SOCLIMA, Société de Climatisation, Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 17.482.

Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ces comptes rectifiés remplacent les comptes annuels au 31.12.2013 enregistrés et déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 19/05/2014 sous la référence L140081420

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053245/13.

(160012048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

SOCLIMA, Société de Climatisation, Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 17.482.

Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ces comptes rectifiés remplacent les comptes annuels au 31.12.2014 enregistrés et déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 11/06/2015 sous la référence L150101033

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053244/13.

(160012047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Seventyone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3510 Dudelange, 38, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 186.785.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053239/10.

(160011585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

RPIT B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 112.978.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016053230/9.

(160011898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

RPIT A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 112.977.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016053229/9.

(160011864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Romos Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 145.678.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053228/10.

(160011774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Roder S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8826 Perlé, 13, rue de l'Eglise.
R.C.S. Luxembourg B 175.785.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053227/10.

(160011905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Retail Properties Investment Trust S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.
R.C.S. Luxembourg B 110.464.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016053224/9.

(160011842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Regata Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 20.859.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2016053220/13.

(160011430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Real Estate Vehicle Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 137.379.

Le Bilan abrégé et les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 18 janvier 2016.

Référence de publication: 2016053218/11.

(160011297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

RDH Investments International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 169.618.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
Un administrateur*

Référence de publication: 2016053217/11.

(160011751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Vinita S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 65.219.

Les comptes au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VINITA S.A.
Régis DONATI / Alexis DE BERNARDI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016053361/12.

(160011877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Vinita S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 65.219.

Les comptes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VINITA S.A.
Régis DONATI / Alexis DE BERNARDI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016053360/12.

(160011862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Victoria New Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4750 Pétange, 109, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 80.795.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VICTORIA NEW TECHNOLOGIES S.A.
Société anonyme
FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2016053358/12.

(160011514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Vart Compagnie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 3, op d'Schmëtt.
R.C.S. Luxembourg B 124.141.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VART COMPAGNIE S.à r.l.
 Fiduciaire des Classes Moyennes
 Référence de publication: 2016053355/11.
 (160011929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Vart Compagnie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 3, op d'Schmëtt.
 R.C.S. Luxembourg B 124.141.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VART COMPAGNIE S.à r.l.
 Fiduciaire des Classes Moyennes
 Référence de publication: 2016053354/11.
 (160011928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Vart Compagnie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 3, op d'Schmëtt.
 R.C.S. Luxembourg B 124.141.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VART COMPAGNIE S.à r.l.
 Fiduciaire des Classes Moyennes
 Référence de publication: 2016053353/11.
 (160011927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Vart Compagnie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 3, op d'Schmëtt.
 R.C.S. Luxembourg B 124.141.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VART COMPAGNIE S.à r.l.
 Fiduciaire des Classes Moyennes
 Référence de publication: 2016053352/11.
 (160011926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Partners Group Avatar Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
 R.C.S. Luxembourg B 202.244.

STATUTES

In the year two thousand fifteen, on the twenty-seventh day of November.
 Before Maître Jacques KESSELER, notary residing in Pétange.

THERE APPEARED:

Partners Group (Guernsey) Limited, a company with limited liability organised under the laws of Guernsey, registered with the chamber of commerce in Guernsey under file number 35362, having its statutory seat in Guernsey and its registered address at Tudor House, St Peter Port, Guernsey GY1 6BD,

here represented by Mrs Sofia Da Chao Conde, employee, professionally residing in Pétange,
 by virtue of a proxy given under private seal in Guernsey on 25 November 2015.

The said proxy will remain attached to the present deed.

The appearer announced the formation of a company with limited liability ("société à responsabilité limitée"), governed by the relevant law and the present articles.

Art. 1. There is formed by those present a company with limited liability which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the Act of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Act"), Article 1832 of the Civil Code, as amended, and the present articles of association (the "Articles").

Art. 2. The purpose of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of stakes, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such shareholdings.

This includes without limitation the investment in, acquisition and disposal of, grant or issuance (without a public offering) of preferred equity certificates, loans, bonds, notes, debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including without limitation, shares of capital stock, limited partnership interests, limited-liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, as well as obligations (including without limitation synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

The Company may also use its funds to invest in real estate, intellectual property rights or any other movable or immovable asset in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security as well as any form of indemnity, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including without limitation the extension of advances, loans, money deposits and credit as well as the provision of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security) to the Company's subsidiaries. On a more occasional basis, the Company may provide the same type of assistance to undertakings that form part of the same group to which the Company belongs or to third parties, provided that doing so is in the Company's interest and does not trigger any license requirements.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial transactions and engage in such other activities as it deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of its corporate purpose.

Notwithstanding the foregoing, the Company shall not enter into any transaction that would cause it to be engaged in a regulated activity or one that requires the Company to have a licence.

Art. 3. The company has been formed for an unlimited period.

Art. 4. The company will assume the name of "Partners Group Avatar Holdings S.à r.l.", a private limited liability company.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of Managers, by a decision of the board of Managers.

Art. 6. The company's corporate capital is fixed at EUR 12.500.- (twelve thousand five hundred euro) represented by 12.500 (twelve thousand five hundred) shares with a par value of EUR 1.- (one euro) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. The capital may be changed at any time under the conditions specified by article 199 of the law concerning commercial companies.

Art. 8. Each share gives rights to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

Art. 9. All shares are and will remain in registered form.

The transfer of shares is stated in a notarial deed or by private deed. Any such transfer is not binding on the Company or third parties unless duly notified to or accepted by the Company, in accordance with Article 1690 of the Civil Code.

They are made in compliance with the legal dispositions. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the shareholders will not bring the company to an end.

Art. 11. The Company shall be managed by one or more managers, who need not be shareholders in the Company (the "Manager(s)"). If several Managers are appointed, they will constitute a board of Managers (the "Board of Managers").

The Manager(s) shall be appointed by the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders, which will determine their number, remuneration and the duration of their term of office. The Manager(s) will hold office until their successor(s) is/are elected. The Manager(s) may be re-elected at the end of his/their term and removed from office at any time, with or without cause, pursuant to a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders.

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders may decide to appoint Class A and Class B Managers.

Even after the end of their term of office, the Manager(s) shall not disclose information that could be detrimental to the Company's interests, except when disclosure is required by law.

The sole Manager or, as the case may be, the Board of Managers has the broadest powers to act on behalf of the Company and to perform or authorise all acts of administration or disposal which are necessary or useful to accomplish the Company's purpose. All powers not expressly reserved by the Act or the Articles to the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders can be exercised by the sole Manager or the Board of Manager, as the case may be.

The Board of Managers may appoint a chairperson (the "Chair") from amongst its shareholders. It may also appoint a secretary, who need not be a Manager, to keep minutes of meetings of the Board of Managers and of the shareholder(s).

The Board of Managers will meet further to a notice sent by the Chair (if any) or at the request of any Manager. The Chair (if any) will preside over all meetings of the Board of Managers. In the Chair's absence, the Board of Managers may appoint any Manager as pro tempore chair by a majority vote of those present or represented at the relevant meeting.

Except in urgent cases or with the prior consent of all those entitled to attend the meeting, at least twenty-four hours' written notice of a Board meeting must be given. Any such notice shall specify the place, date, time and agenda of the meeting.

The abovementioned notice requirement may be waived unanimously in writing by all Managers, either at the meeting or otherwise. No separate notice is required for meetings held at a time and place previously approved by the Board of Managers.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or another location indicated in the notice.

A Manager may appoint in writing another Manager to represent him/her at any meeting of the Board of Managers. A Manager may represent more than one Manager at a meeting of the Board of Managers.

The quorum required for meetings of the Board of Managers shall be the presence or representation of a majority of Managers holding office.

Decisions shall be taken by a majority of the votes cast by those Managers present or represented at the meeting. In the event of a tie, the Chair, or, as the case may be, the pro tempore chair, shall cast the deciding vote.

One or more Managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the shareholders having participated.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the shareholders of the board of Managers.

The minutes of meetings of the Board of Managers or, as the case may be, written decisions taken by the sole Manager, shall be drawn up and signed by all Managers present at the meeting or, as the case may be, the sole Manager. Any proxies shall remain appended thereto.

Copies of or extracts from the minutes or decisions shall be certified by the sole Manager or, as the case may be, the Chair or, as the case may be, the pro tempore chair, of the Board of Managers or by any two Managers.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the single signature of one of the Managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of Managers (namely class A Managers and class B Managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A Manager and one class B Manager.

The Manager or, as the case may be, the Board of Managers may confer certain powers and/or special duties on any shareholder(s) of the Board of Managers or any other person(s), who need not be a Manager or shareholder of the Company, acting alone or jointly, under such terms as the Manager or, as the case may be, the Board of Managers shall determine.

The Manager or, as the case may be, the Board of Managers may also establish one or more advisory committees and determine their composition and purpose.

Art. 12. The manager or Managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitment regularly made by them in the name of the company. They are simple authorised agents and are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 13. Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

The Manager or the Board of Manager, as the case may be, the auditor(s), if any, or shareholders holding more than half the Company's share capital can call other general meetings of shareholders in accordance with the requirements of the Act.

If the Company has less than twenty-five (25) shareholders, general meetings of shareholders are not mandatory and the shareholders may vote on the proposed resolutions in writing.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad only if so required by an event of force majeure, in the opinion of the Manager or the Board of Managers, as the case may be.

Any regularly constituted general meeting of shareholders represents the totality of the Company's shareholders.

The general meeting of shareholders shall have the powers reserved to it by the Act and these Articles.

The general meeting of shareholders will meet further to a notice sent by the Manager or the Board of Managers, as the case may be, the auditor(s), if any, or shareholders holding more than half the Company's share capital, which meets the requirements of the Act and these Articles.

The notice shall be sent to the shareholders at least eight (8) days prior to the meeting and shall specify the date, time, place and agenda of the meeting.

If all shareholders are present or represented at a general meeting and state that they have been informed of the agenda, the meeting may be held without notice.

A shareholder may appoint in writing, pdf via email or by fax a proxy holder, who need not be a shareholder, to represent him or her at a meeting.

Art. 14. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half the share capital. However, resolutions to alter the articles and particularly to liquidate the company may only be carried by a majority of shareholders owning three quarters of the company's share capital.

If the Company has only one shareholder, his decisions are written down on a register held at the registered office of the Company.

Art. 15. The company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 16. Each year on the thirty-first of December, the books are closed and the Managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Art. 17. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the company's registered office.

Art. 18. The receipts stated in the annual inventory, after deduction of general expenses and amortisation represent the net profit.

Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital.

The balance may be used freely by the shareholders.

The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, shall determine how the remaining profits will be allocated, which may be used, in whole or in part, to absorb existing losses, if any, set aside in a reserve, carried forward to the next following financial year, or distributed to the shareholder(s) as a dividend.

The manager or, in case of plurality of Managers, the board of Managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of Managers, the board of Managers will prepare an interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. This interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 19. At the time of the winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who will fix their powers and remuneration.

Art. 20. The shareholders will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in the articles. The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of company act law (Companies Act of 18 September 1933) are satisfied.

Transitory Disposition

The first financial year commences this day and ends on the thirty-first of December two thousand and sixteen.

Subscription and payment

The 12.500 (twelve thousand five hundred) shares are subscribed by the sole shareholder as follows:

Partners Group (Guernsey) Limited prenamed: 12.500 (twelve thousand five hundred) shares

The shares thus subscribed have been paid up by a contribution in cash of EUR 12.500,- (twelve thousand five hundred euro), so that the amount of EUR 12.500,- (twelve thousand five hundred euro) is at the disposal of the Company.

Estimate of costs

The parties estimate the value of formation expenses at approximately 1,500.- EURO.

Decisions of the sole shareholder

The shareholder has taken the following decisions.

1) Is appointed as class A manager of the company for an undetermined period, Mr Thomas Basenach, born in Wadern (Germany) on 4 July 1980, professionally residing at 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

2) Is appointed as class A manager of the company for an undetermined period:

PMI Services S.à r.l., having its registered office at, 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 187.566.

3) Is appointed as class B manager of the company for an undetermined period:

Universal Management Services S.à r.l., having its registered office at, 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 64.474.

4) The registered office is established at L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Pétange, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-sept novembre.

Pardevant Maître Jacques KESSELER, notaire de résidence à Pétange,

A comparu:

Partners Group (Guernsey) Limited, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de Guernsey, enregistrée avec la chambre de commerce de Guernsey sous le numéro 35362, ayant son siège social et son adresse à Tudor House, St Peter Port, Guernsey GY1 6BD,

ici représentée par Mme Sofia Da Chao Conde, salariée, demeurant professionnellement à Pétange,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Guernsey en date du 25 novembre 2015.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, directe ou indirecte et la détention de ces participations, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que l'administration, le développement et la gestion de ces participations.

Ceci inclut sans limitation l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission (sans offre publique) de certificats de capital préférentiels, prêts, obligations, notes, certificats de créance et autres titres de créance, parts sociales, bons de souscriptions et autres droits ou instruments de capitaux, y compris sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (y compris sans limitation des engagements relatifs à des titres synthétiques) des sociétés, entités ou autres personnes morales.

La Société peut aussi utiliser ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier de toute sorte ou toute forme.

La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut accorder toute forme d'assistance (y compris sans limitation l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits, ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés, de toute sorte et forme) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social de la Société et n'engendre pas l'obligation d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de son objet social.

Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession d'une autorisation spécifique.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de "Partners Group Avatar Holdings S.à r.l.", société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, du conseil de gérance.

Art. 6. Le capital social est fixé à EUR 12.500.- (douze mille cinq cents euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.- (un euro) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Chaque part sociale sera et restera sous forme nominative.

Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société ou aux tiers qu'après qu'elles aient été correctement signifiées à la Société ou acceptées par la Société conformément à l'article 1690 du Code Civil. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non de la Société (le(s) "Gérant(s)"). Si plusieurs Gérants ont été nommés, les Gérants vont constituer un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

Le(s) Gérant(s) est/sont nommé(s) par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, qui fixe leur nombre, leur rémunération et la durée limitée ou illimitée de leur mandat. Le(s) Gérant(s) restera/resteront en fonction jusqu'à la nomination de son/leur successeur(s).

Le(s) Gérant(s) peut/peuvent être renommé(s) à la fin de leur mandat et peut/peuvent être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés.

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés peut décider de nommer des Gérants de Catégorie A et des Gérants de Catégorie B.

Même après le terme de leur mandat, le(s) Gérant(s) ne révélera/révèleront pas les informations dont la révélation pourrait porter préjudice aux intérêts de la Société, excepté lorsqu'une telle révélation est obligatoire par la loi.

Le Gérant unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour accomplir et autoriser tous les actes d'administration ou de disposition qui sont nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts à l'associé unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du Gérant unique ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance pourra choisir parmi ses membres un président (le "Président"). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des associés.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président (le cas échéant) ou à la demande d'un Gérant. Le Président (le cas échéant) présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance. En son absence, le Conseil de Gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes ou représentées à une telle réunion un Gérant en tant que président pro tempore.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de toutes les personnes autorisées à participer, un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné à tous les Gérants avec un préavis d'au moins vingt-quatre heures. La convocation indiquera le lieu, la date, l'heure et l'ordre du jour de la réunion.

Il pourra être renoncé à cette convocation avec l'accord écrit de chaque Gérant donné à la réunion ou autrement. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit préalablement approuvés par le Conseil de Gérance.

Toute réunion du Conseil de Gérance se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Tout Gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit un autre Gérant comme son mandataire. Un Gérant peut représenter plus d'un Gérant.

Le quorum des réunions du Conseil de Gérance est atteint par la présence ou la représentation d'une majorité de Gérants en fonction.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des Gérants présents ou représentés à la réunion. En cas de parité des votes, le Président, ou, le cas échéant, le président pro tempore, a une voix prépondérante.

Un ou plusieurs Gérants peuvent participer à une réunion des Gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les Gérants y ayant participé.

Une décision écrite signée par tous les Gérants sera aussi valable et efficace que si elle avait été prise lors d'une réunion du conseil dûment convoquée. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

Les procès-verbaux de la réunion du Conseil de Gérance ou, le cas échéant, les décisions écrites du Gérant unique, doivent être établies par écrit et signées par tous les Gérants présents ou représentés ou le cas échéant, par le Gérant unique de la Société. Toutes les procurations seront annexées.

Les copies ou les extraits des procès-verbaux peuvent être certifiées par le Gérant unique ou le cas échéant, par le Président du Conseil de Gérance ou le président pro tempore, le cas échéant, ou par deux Gérants.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des Gérants, étant entendu que si l'assemblée générale des associés a désigné différentes classes de Gérants (à savoir des Gérants de classe A et des Gérants de classe B) la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un Gérant de classe A et d'un Gérant de classe B.

Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance peut conférer certains pouvoirs et/ou mandats spéciaux à un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance ou à une ou plusieurs autres personnes qui peuvent ne pas être Gérants ou associés de la Société, agissant individuellement ou conjointement, selon les conditions et les pouvoirs déterminés par le Gérant ou le cas échéant le Conseil de Gérance.

Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance peut aussi nommer un ou plusieurs comités et déterminer leur composition et leur objet.

Art. 12. Le ou les Gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède.

Le Gérant ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, l'auditeur/les auditeurs, s'il y en a, ou des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société peuvent convoquer d'autres assemblées générales conformément à la Loi.

Si la Société est composée de moins de vingt-cinq (25) associés, les assemblées générales des associés ne sont pas obligatoires et les associés peuvent voter par écrit sur les résolutions proposées.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger seulement si, à l'avis discrétionnaire du Gérant ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance, des circonstances de force majeure l'exigent.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

L'assemblée générale des associés a les pouvoirs lui attribués par la Loi et les présents Statuts.

L'assemblée générale des associés se réunit sur convocation du Gérant ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance, de l'auditeur ou des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société, en conformité avec la Loi et les présents Statuts.

La convocation sera envoyée aux associés au moins huit (8) jours avant la tenue de l'assemblée et contiendra la date, l'heure, l'endroit et l'ordre du jour de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, ou par pdf, par e-mail ou encore par télécopieur un mandataire, lequel peut ne pas être associé, qui le représentera à l'assemblée.

Art. 14. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ou la liquidation de la société ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 16. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les Gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 18. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices qui peut être utilisé, intégralement ou en partie, pour absorber des pertes, s'il y en a, pour être versé à un compte de réserve ou de provision, pour être reporté à nouveau ou distribué aux associés comme dividende.

Le gérant ou, en cas de pluralité de Gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de Gérants, le conseil de gérance préparera une situation intermédiaire des comptes de la Société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 19. Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales. Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sont remplies.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence le jour de la constitution et finit le trente et un décembre deux mille seize.

Souscription et libération

Les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sont souscrites par l'associé unique comme suit:

Partners Group (Guernsey) Limited, prédésignée: 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales

Les parts ainsi souscrites ont été entièrement libérées par un apport en espèces de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), de sorte que le montant de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) est à la disposition de la Société.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société à raison de sa constitution est évalué approximativement à la somme de 1.500,- euros.

Décisions de l'associé unique

Ensuite l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1) Est nommé gérant de classe A pour une durée indéterminée, Mr Thomas Basenach, né à Wadern (Allemagne) le 4 juillet 1980, ayant pour résidant professionnellement au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

2) Est nommé gérant de classe A pour une durée indéterminée:

PMI Services S.à r.l., ayant son siège social à 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 187.566.

3) Est nommé gérant de classe B pour une durée indéterminée:

Universal Management Services S.à r.l., ayant son siège social à 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 64.474.

2) Le siège social de la société est fixé à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

DONT ACTE, fait et passé à Pétange, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent acte qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 01 décembre 2015. Relation: EAC/2015/28497. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015202927/409.

(150228057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2015.

Opera Real Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 181.424.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2016.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2016053167/12.

(160011250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Vainker & Associates s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 40.994.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016053350/9.

(160011259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Pacific Funds S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 759.000,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 166.559.

EXTRAIT

Les comptes annuels du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2016053172/14.

(160011911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Omega S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 92.837.

La version abrégée des comptes annuels au 31 décembre 2014 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2016053164/11.

(160011661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Nemesia Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 210.000,00.

Siège social: L-1857 Luxembourg, 5, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 147.444.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2016.

Johanna Wittek

Mandataire

Référence de publication: 2016053144/12.

(160012350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

MT Art Services Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 13, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 85.710.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016053142/9.

(160011748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Mazout Bové s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9645 Derenbach, Maison 72.

R.C.S. Luxembourg B 104.981.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, den 08. Januar 2016.

Référence de publication: 2016053130/10.

(160011832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

MARESE Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 86, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 102.674.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053127/10.

(160011904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

MARESE Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 86, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 102.674.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053126/10.

(160011903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Di Cato Promotions s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9126 Schieren, 4, rue du Moulin.
R.C.S. Luxembourg B 157.743.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DI CATO PROMOTIONS s. à r. l.

Société à responsabilité limitée
FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2016052881/12.

(160011924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

DMMG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 193.673.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/01/2016.

DMMG S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2016052882/13.

(160011690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Drivelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 20-22, rue de Bonnevoie.
R.C.S. Luxembourg B 81.634.

Les comptes annuels au 30 septembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DRIVELUX S.A.

Fiduciaire des Classes Moyennes

Référence de publication: 2016052883/11.

(160011930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Etablissement Osch et Fils S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9420 Vianden, 7, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 92.858.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ETABLISSEMENT OSCH ET FILS S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2016052923/12.

(160011298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Eurotravel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5885 Howald, 237, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 21.718.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROTRAVEL S.à R.L.

Fiduciaire des Classes Moyennes

Référence de publication: 2016052930/11.

(160011934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Creahaus Invest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 186.392.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016052854/10.

(160011522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Dahlia A SICAR S.C.A., Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.081.

Les comptes annuels au 30 septembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 18 janvier 2016.

Référence de publication: 2016052862/11.

(160011791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Dahlia B SICAR S.C.A., Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.080.

Les comptes annuels au 30 septembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 18 janvier 2016.

Référence de publication: 2016052863/11.

(160011790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Dallmayr-conviLux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5551 Remich, 1, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 81.305.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2016052864/11.

(160011586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Batifixing s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9749 Fischbach, 10, Z.I. Gällewee.

R.C.S. Luxembourg B 103.929.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fischbach, le 11/01/2016.

Référence de publication: 2016052781/10.

(160011592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Batiselect S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 446A, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 104.729.

Le bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Pour BATISELECT SA
Signature

Référence de publication: 2016052782/12.

(160011809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Batiselect S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 446A, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 104.729.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Pour BATISELECT SA
Signature

Référence de publication: 2016052783/12.

(160011810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Batiselect S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 446A, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 104.729.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Pour BATISELECT SA
Signature

Référence de publication: 2016052784/12.

(160011811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

ATW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.
R.C.S. Luxembourg B 167.906.

Le bilan, le compte de pertes et profits et les annexes au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2016.

Pour la Société

Référence de publication: 2016052744/12.

(160011494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

ATW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.
R.C.S. Luxembourg B 167.906.

Le bilan, le compte de pertes et profits et les annexes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2016.

Pour la Société

Référence de publication: 2016052745/12.

(160011495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Actavis, Inc. SCS, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 172.847.

Les comptes de la société mère (Actavis Public Limited Company) au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 Décembre 2015.

Actavis, Inc. SCS

TMF Luxembourg S.A.

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2016052697/14.

(160011447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Agfa HealthCare Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 74, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 128.194.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Agfa HealthCare Luxembourg S.A.

Société anonyme

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2016052701/12.

(160011917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Adma A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 100.100.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2016052722/10.

(160011484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

My Home Mag, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3509 Dudelange, 14, rue Lentz.

R.C.S. Luxembourg B 144.382.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016052289/10.

(160010983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2016.

25 Culross Street Investment Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 166.739.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2016.

Esther Cocco

Gérant

Référence de publication: 2016052668/13.

(160010524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2016.

Établissement Jacques Thielges S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3511 Dudelange, 110, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 163.836.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2016.

Signature.

Référence de publication: 2016052677/10.

(160011323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

BP 62 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 117a, rue de Leudelange.

R.C.S. Luxembourg B 145.198.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour BP 62 S.A.

Signature

Référence de publication: 2016051883/12.

(160010693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2016.

BP 62 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 117a, rue de Leudelange.

R.C.S. Luxembourg B 145.198.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour BP 62 S.A.

Signature

Référence de publication: 2016051884/12.

(160010694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2016.

Omnia Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 47.456.

L'an deux mille quinze,

le dix décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme OMNIA CAPITAL S.A., avec siège social à L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.456,

constituée suivant acte reçu par le notaire Marc ELTER, alors de résidence à Luxembourg, en date du 22 avril 1994, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 328 du 8 septembre 1994, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 13 novembre 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2945 du 11 décembre 2008.

Le capital social s'élève à trente-et-un mille Euros (EUR 31.000.-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-) chacune, entièrement libérées.

L'assemblée est présidée par Peggy Simon, employée, demeurant professionnellement à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, qui désigne comme secrétaire Claudine Schoellen, employée, demeurant professionnellement à L-6475 Echternach, 9, Rabatt,

et l'assemblée choisit comme scrutateur Peggy Simon, prénommée.

Le bureau étant ainsi constitué Madame le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

- 1.- Mise en liquidation de la société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur.
- 3.- Détermination de ses pouvoirs.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les comparants et signée "ne varietur" par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide la mise en liquidation de la société OMNIA CAPITAL S.A. avec effet à partir de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer la société à responsabilité limitée Luxglobal Services S.à r.l., avec siège social à L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 160.089, comme liquidateur de la société.

Troisième résolution

Le liquidateur aura les pouvoirs les plus étendus pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Madame le Président lève la séance.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: P. SIMON, C. SCHOELLEN, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 14 décembre 2015. Relation: GAC/2015/10948. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 15 décembre 2015.

Référence de publication: 2015202914/55.

(150228270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2015.

Peace International Tyre Co., Ltd., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 168.645.

In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth day of October

In front of Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in the city of Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

Is held

an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "PEACE INTERNATIONAL TYRE CO., LTD.", a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 41, Boulevard Royal, Grand Duchy of Luxembourg, registered with Luxembourg Trade and Companies Register under number B 168.645 (the "Company"), incorporated by a deed enacted by Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg on 2nd may 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1454 and dated 12th June 2012.

The meeting is presided by Mr Anthony THILLMANY, private employee, residing at Esch-sur-Alzette.

The chairman appoints as secretary and scrutineer Mrs Michèle SENSI-BERGAMI, private employee, residing at Esch-sur-Alzette.

The chairman requests the notary to act that:

I.- As it appears from the attendance list, the 50,000 (fifty thousand) shares of EUR 1 (one euro) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the Sole Shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Approval of the change of the structure of the board of managers;
2. Approval of the change of the signature powers of the managers;
3. Subsequent amendment of the second paragraph of article 10 of the articles of association of the Company in order to reflect the new structure of the board of managers and the signature powers described in resolutions 2. and 3. above;
4. Revocation of the current manager appointed and nomination of new managers;
5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to approve the change of the structure of the board of managers by creating two different classes of managers, hereinafter Class A managers and by Class B managers.

The managers can deliberate or act validly only if at least a majority of each class of managers is present or represented at a meeting of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meeting.

The managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, e-mail or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

Third resolution

It is resolved to approve the change of the signature policy of the managers so that the Company be bound by the joint signature of all Class A manager and of one Class B manager.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, it is resolved to amend the second paragraph of article 10 of the Company's articles of association to read as follows (the other paragraphs of article 10 remaining unchanged):

“The Company shall be bound by the joint signature of all class A manager and one class B manager.”

Fifth resolution

It is resolved the revocation of the current manager, Mr. John Andrew Kelly, with effect from today's date.

Good and valid discharge agreement is given for all the operations until this date.

Are appointed as managers for unlimited duration:

- Mr Radek Costa-Sarnicki, born on the 4th April 1963 in Lublin (Poland), residing at 88 Newcombe Road, Dundas, Ontario, Canada L9H 0A6, as A Manager,

- Mr Changkun Ji, called David Ji, born on the 12th January 1967 in Tianjin (China), residing at 16-1-3 Vanke Langyuan, Zhongbeizhen, Xiqing District, Tianjin, China 300380, as A Manager,

- Mr Christophe Mouton, born on the 20th November 1971 in Saint-Mard (Belgium), residing professionally at 63-65 Rue de Merl, L-2146 Luxembourg, as B Manager,

- Mr Jean-Marc FABER, born on 7th April 1966 in Luxembourg, residing professionally at 63-65 rue de Merl, L-2146 Luxembourg, as B Manager,

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this deed, have been estimated at about € 1,400.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quinze, le 30 octobre

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, sous-signé.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de «PEACE INTERNATIONAL TYRE CO., LTD.», une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 41, Boulevard Royal, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.645, (la «Société») constituée suivant un acte notarié reçu par Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 mai 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1454 en date du 12 juin 2012.

L'assemblée est présidée par Monsieur Anthony THILLMANY, employé privé, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

Le président désigne comme secrétaire et scrutateur Madame Michèle SENSI-BERGAMI, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Il ressort de la liste de présence que les 50.000 (cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de 1 EUR (un euro) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique confirme avoir été valablement informé à l'avance.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Modification de la structure du conseil de gérance;
2. Modification des pouvoirs de signature des gérants;
3. Modification du deuxième paragraphe de l'article 10 des statuts de la Société afin qu'il corresponde à la nouvelle structure du conseil de gérance et des pouvoirs de signature tels que décrits dans les résolutions 2. et 3.;
4. Révocation du mandat du gérant actuellement en fonctions et nomination de nouveaux gérants
5. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution

Il est décidé d'approuver la modification de la structure du conseil de gérance en créant deux catégories de gérants, ci-après les gérants de Catégorie A et les gérants de Catégorie B.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié de chaque catégorie de gérants au moins est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut, unanimement, passer des résolutions circulaires en donnant son approbation par écrit. Le tout formera le procès-verbal prouvant l'approbation des résolutions.

Troisième résolution

Il est décidé d'approuver la modification du pouvoir de signature de la Société de sorte que la Société sera désormais engagée par la signature de l'ensemble des gérants de Catégorie A et d'un gérant de Catégorie B.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, il est décidé de modifier le second paragraphe de l'article 10 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante (les autres paragraphes de l'article 10 restant inchangés):

«La Société est engagée par la signature de l'ensemble des gérants de Catégorie A et d'un gérant de Catégorie B.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de révoquer le mandat de l'administrateur actuellement en fonction avec effet à la date de ce jour.

Elle lui accorde bonne et valable quittance et décharge pour toutes les opérations effectuées jusqu'au jour de leur démission.

Suite à quoi elle décide de nommer gérants de la société pour une durée illimitée les personnes suivantes:

- Monsieur Radek Costa-Sarnicki, né le 4 avril 1963 à Lublin (Pologne), demeurant à 88 Newcombe Road, Dundas, Ontario, Canada L9H 0A6, en qualité de Gérant A,
- Monsieur Changkun Ji, dit David Ji, né le 12 janvier 1967 à Tianjin (Chine), demeurant à 16-1-3 Vanke Langruiyuan, Zhongbeizhen, Xiqing District, Tianjin, China 300380, en qualité de Gérant A,
- Monsieur Christophe Mouton, né le 20 novembre 1971 à Saint-Mard (Belgique), demeurant professionnellement au 63-65 Rue de Merl, L-2146 Luxembourg, en qualité de Gérant B,
- Monsieur Jean-Marc Faber, né le 7 avril 1966 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 63-65 rue de Merl, L-2146 Luxembourg, en qualité de Gérant B,

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de cet acte, ont été évaluées à environ € 1.400,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate par la présente que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A.Thillmany, M.Sensin-Bergami, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 03 novembre 2015. Relation: EAC/2015/25469. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 09 novembre 2015.

Référence de publication: 2015202961/146.

(150228227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2015.

Beryl Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6670 Merttert, 52A, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 157.272.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt. Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2016051867/10.

(160010534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2016.

Bestinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 93.132.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.
Luxembourg

Référence de publication: 2016051868/11.

(160009923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2016.

Bidibul Immobilier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 147.575.

Les comptes annuels au 31/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2016.

Référence de publication: 2016051872/10.

(160010361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2016.

Bijouterie Huberty S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 40, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 28.557.

Le bilan au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/1/2016.

Référence de publication: 2016051875/10.

(160010206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2016.

Jatropa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 150.307.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053047/10.

(160011870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

JC Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4750 Pétange, 109, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 115.488.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JC PARTNERS S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2016053050/12.

(160011483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

John Deere Bank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 74.106.

Les comptes annuels au 31 octobre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053051/10.

(160011422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

John Deere Bank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 74.106.

Les comptes annuels consolidés au 31 octobre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053052/11.

(160011423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Jora S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-8308 Capellen, 89B, rue Pafebruch.
R.C.S. Luxembourg B 182.857.

Les comptes annuels au 16 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 18 janvier 2016.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2016053053/12.

(160011960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Kanako S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 156.623.

Les comptes annuels au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KANAKO S.A., SPF

Société Anonyme - Société de gestion de participation familial

Référence de publication: 2016053060/11.

(160011416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Kandira S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 53.301.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016053061/9.

(160012052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Kinski Properties Limited S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 122.167.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2016.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2016053064/12.

(160011270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Kinski Properties Limited S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 122.167.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2016.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2016053065/12.

(160011271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

KLC Holdings XIII S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 128.985.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016053066/9.

(160011964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Koulin SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 128.643.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016053067/9.

(160011979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Logistis Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 140.171.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty seventh day of November.

Before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mrs. Isabelle MANGEL, employee, professionally residing in Luxembourg, acting as the representative of the board of directors (the "Board of Directors") of Logistis Luxembourg S.A., a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 140.171, (the "Company"),

Duly authorised to represent the Company pursuant to the power granted in the minutes of the board of directors of the Company dated 25 November 2015 (the "Minutes").

A copy of the Minutes, initialled ne varietur by the appearer and the notary, will remain attached to present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Company was incorporated on 27 June 2008 by a notarial deed drawn up by Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, and whose articles of incorporation (the "Articles") were published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") number 1904, page 91347 on 2 August 2008. The Articles have been amended for the last time pursuant to a notarial deed dated 8 July 2015 drawn up by the undersigned notary published in the Mémorial C, number 2532, page 121528 on 17 September 2015.

The appearing party has required the undersigned notary to state her declarations as follows:

1) Pursuant to article 6 of the Articles, the subscribed capital of the Company is presently set at sixty-four million nine hundred seventy-one thousand four hundred and sixty-one Euros (EUR 64,971,461.-), divided into divided into sixty-four million nine hundred seventy-one thousand four hundred and forty-one (64,971,441) class A shares (the "Class A Shares"), ten (10) class B shares (the "Class B Shares"), four (4) class C shares (the "Class C Shares") and six (6) class D shares (the "Class D Shares") with a nominal value of one Euro (EUR 1.-), fully paid up (by 100%).

2) Pursuant to article 7.1 of the Articles, the Company has an unissued but authorised share capital of a maximum amount of one hundred thirty-four million nine hundred forty-four thousand eight hundred and twenty-three Euros (EUR 134,944,823) to be used in order to issue new Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares or to increase the nominal value of the Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares.

The Sole purpose of the authorised capital is to allow the issue of new Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares or the increase of the nominal value of the existing Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares in exchange of contribution in cash made by the existing or future shareholders of the Company in execution of the capital calls made by the Board of Directors in compliance with any agreement possibly entered into, from time to time between, amongst others, the Company's shareholders and the Company (a "Shareholders' Agreement").

Within the limit of the authorised share capital, the Company's share capital may be increased, from time to time, at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing new Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares, it being understood that:

- the Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares may be subscribed in accordance with the terms and conditions fixed by the Board of Directors within the strict limits stated in any Shareholders' Agreement;

- the Board of Directors may also determine the date of issue and the number of Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares having to be eventually subscribed and issued;

- the Board of Directors is especially authorised to issue such new Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares without reserving (i.e. by cancelling or limiting) for the existing shareholders of the Company the preferential right to subscribe for and to purchase the new Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares;

- the rights attached to the new Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares will be strictly similar to the rights attached to the existing Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares;

- the authorisation will expire on the fifth anniversary of the date of publication in the Luxembourg legal gazette of the minutes of the general meeting of shareholders of the Company held on 20 March 2014, but at the end of such period a new period of authorisation may be approved by resolution of the general meeting of shareholders of the Company.

- the Board of Directors is authorised to do all things necessary to amend article 6 of the Articles in order to record the change of the share capital following an increase pursuant to article 7 of the Articles; the Board of Directors is empowered to take or authorise the actions required for the execution and publication of such amendment in accordance with the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. Furthermore, the Board of Directors may delegate to the Chairman of the Board of Directors (the "Chairman") or any director of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for Class A Shares and/or Class B Shares representing part or all of such increased amounts of capital.

Finally, an increase of the Company's share capital decided by the Board of Directors within the limitations of the authorised share capital may be subscribed for, and Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares may be issued with, or without issue premium and paid up by contribution in kind or cash or by incorporation of claims in any other way to be determined by the Board of Directors.

3) By resolutions dated 25 November 2015, the Board of Directors has resolved to approve the issuance of 10,095,636 new Class A Shares with a nominal value of EUR 1.- each (the "New shares"), by cancelling the preferential subscription rights of the existing shareholders, pursuant to article 7.4.3 of the Articles, so as to increase the share capital of the Company by a total amount of EUR 10,095,636.- so as to raise it from its current amount of EUR 64,971,461.- to EUR 75,067,097.-, together with the payment of a share premium of a total amount of EUR 7,969,673.96.-

The New Shares have been subscribed and fully paid up by CNP Assurances, Caisse des Dépôts et Consignation - Direction des Fonds d'Épargne, Caisse Centrale de Réassurance, ABP Vie, Prédica (Prévoyance Dialogue du Crédit Agricole), SAS Allianz Logistique and Logistis Luxembourg Feeder S.A., as indicated in the Minutes and the capital increase and issuance of New shares took place on 25 November 2015.

The justifying documents for the issuance and subscription of the New Shares, such as bank excerpt indicating that the funds for the subscription of the New Shares have been transferred to the Company's bank account, have been shown to the undersigned notary, who expressly acknowledges them.

4) As a consequence of the above mentioned capital increase, as of 25 November 2015 the subscribed share capital of the Company amounts to EUR 75,067,097.-.

Therefore article 6 of the Articles is amended accordingly and now reads as follows:

“ 6. Capital. The subscribed capital is set at seventy-five million sixty-seven thousand and ninety-seven euros (EUR 75,067,097.-), divided into seventy-five million sixty-seven thousand and seventy-seven (75,067,077) class A shares (the "Class A shares"), ten (10) class B shares (the "Class B Shares"), four (4) class C shares (the "Class C Shares") and six (6)

class D shares (the "Class D Shares"), (herein defined as the "Shares"), with a nominal value of one euro (EUR 1.-), each fully paid up (by 100%)."

Furthermore, consequently to the above mentioned capital increase within the framework of the authorised capital clause, the amount of the authorised share capital as set out in the first paragraph of article 7.1 of the Articles has been decreased to EUR 124,849,187.- so that article 7.1 of the Articles is amended accordingly and now reads as follows:

" 7.1. The Company has an un-issued but authorised share capital of a maximum amount of one hundred twenty-four million eight hundred forty-nine thousand one hundred and eighty-seven euros (EUR 124,849,187.-) to be used in order to issue new Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares or to increase the nominal value of the Class A shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at approximately six thousand Euros (EUR 6,000.-).

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

En l'an deux mille quinze, le vingt-sept novembre,

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Madame Isabelle MANEGL, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire du conseil d'administration (le «Conseil d'Administration») de Logistis Luxembourg S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.171 (la "Société"),

dûment autorisée à représenter la Société conformément au pouvoir conféré en vertu des minutes du conseil d'administration de la Société en date du 25 juin 2015 (les «Minutes»).

Une copie des Minutes, signées ne varietur par le mandataire et le notaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps auprès des autorités d'enregistrement.

La Société a été constituée conformément à l'acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem en date du 27 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C") numéro 1904, page 91347 du 2 août 2008. Ses statuts (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par acte du 8 juillet 2015 du notaire soussigné, publié au Mémorial C numéro 2532, page 121528 le 17 septembre 2015.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de prendre acte de ce qui suit:

1) Conformément à l'article 6 des statuts, le capital souscrit de la Société est fixé à soixante-quatre millions neuf cent soixante-et-onze mille quatre cent soixante et un Euros (EUR 64.971.461) représenté par soixante-quatre millions neuf cent soixante-et-onze mille quatre cent quarante et une (64.971.441) actions de catégorie A (les "Actions de Catégorie A"), dix (10) actions de catégorie B (les "Actions de Catégorie B"), quatre (4) actions de catégorie C (les "Actions de Catégorie C") et six (6) actions de catégorie D (les "Actions de Catégorie D") ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes les actions étant entièrement libérées (à 100%).

2) Conformément à l'article 7.1. des Statuts, la Société a un capital non-émis, mais autorisé d'un montant maximum de cent trente-quatre millions neuf cent quarante-quatre mille huit cent vingt-trois euros (EUR 134.944.823) qui peut être utilisé pour l'émission de nouvelles Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou Actions de catégorie C et/ou Actions de Catégorie D pour l'augmentation de la valeur nominale des Actions de Catégorie A et/ou des Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des actions de Catégorie D.

Le capital autorisé a pour seul objectif de permettre l'émission de nouvelles Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D ou l'augmentation de la valeur nominale des Actions de Catégorie A et/ou des Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des actions de Catégorie D existantes en échange d'apport en argent fait par les actionnaires de la Société actuels et futurs en exécution de l'appel en capital fait par le Conseil d'Administration conformément à tout pacte ayant pu être conclu, à tout moment, entre, entre autre, les actionnaires de la Société et la Société (le «Pacte d'Actionnaire»).

Dans les limites du capital autorisé, le capital social de la Société peut être augmenté d'un montant, à tout moment, à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, conformément aux termes et conditions définis ci-dessous par la création et l'émission de nouvelles Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D, étant entendu que:

- Les Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D pourront être souscrites conformément aux termes et conditions fixés par le Conseil d'Administration dans les limites strictes stipulées dans le Pacte d'Actionnaire;

- Le Conseil d'Administration pourra également déterminer la date de l'émission et le nombre d'Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D devant être finalement souscrites et émises;

- Le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à émettre de telles nouvelles Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D sans réserver (c'est-à-dire en supprimant ou limitant) les droits préférentiels de souscription et d'achat des nouvelles Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D aux actionnaires de la Société existants;

- Les droits attachés aux nouvelles Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D seront strictement similaires aux droits attachés aux Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D existantes; et

- Cette autorisation expirera le cinquième anniversaire de la date de publication dans le journal officiel de Luxembourg du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 20 mars 2014, mais à la fin d'une telle période une nouvelle période d'autorisation peut être approuvée par résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

- Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder aux modifications nécessaires de l'article 6 des statuts pour constater le changement de capital social suivant une augmentation conformément à l'article 7 des Statuts; le Conseil d'Administration a le pouvoir d'exécuter ou d'autoriser tout acte requis par la loi nécessaire luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée. En outre, le Conseil d'Administration peut déléguer au président du Conseil d'Administration (le «Président») ou à tout administrateur de la Société ou à toute autre personne dûment autorisée, le pouvoir de recueillir les souscriptions et de recevoir paiement du prix des Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Finalement, une augmentation de capital social de la Société, décidée par le Conseil d'Administration dans les limites du capital autorisé, peut être souscrite, et les Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D peuvent être émises, avec ou sans prime d'émission et payées par apport en nature, en numéraire ou par incorporation de créances de toute autre manière à déterminer par le Conseil d'Administration.

3) Par des résolutions prises en date du 25 novembre 2015, le Conseil d'Administration a décidé d'approuver l'émission de 10.095.636 nouvelles Actions de Catégorie A ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les "Nouvelles Actions de Catégorie A") en annulant les droits préférentiels de souscription des actionnaires actuels, conformément à l'article 7.4.3 des Statuts, de manière à augmenter le capital social de la Société d'un montant total de EUR 10.095.636 -, afin de l'élever de son montant de EUR 64.971.461.- à EUR 75.067.097.-, avec une prime d'émission d'un montant total de EUR 7.969.673,96.-

Les Nouvelles Actions ont été souscrites et entièrement libérées par CNP Assurances, Caisse des Dépôts et Consignation - Direction des Fonds d'Epargne, Caisse Centrale de Réassurance, ABP Vie, Prédica (Prévoyance Dialogue du Crédit Agricole), SAS Allianz Logistique et Logistis Luxembourg Feeder S.A. tel qu'indiqué dans les Minutes et l'augmentation de capital émission des Nouvelles Actions ont eu lieu le 25 novembre 2015.

Les documents justificatifs de l'émission et de la souscription des Nouvelles Actions, tel que le certificat de la banque indiquant que les fonds pour la souscription des Nouvelles Actions ont bien été transférés sur le compte bancaire de la Société, ont été montrés au notaire instrumentaire, qui en prend acte expressément.

4) Suite à l'augmentation du capital social susmentionnée, avec effet au 25 novembre 2015, le capital souscrit de la société s'élève à soixante-quinze millions soixante-sept mille quatre-vingt-dix-sept Euros (EUR 75.067.097).

5) Il s'ensuit que l'article 6 des Statuts est modifié et doit être lu comme suit:

" **6. Capital Social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à soixante-quinze millions soixante-sept mille quatre-vingt-dix-sept Euros (EUR 75.067.097), divisé en soixante-quinze millions soixante-sept mille soixante-dix-sept (75.067.077) actions de catégorie A (les "Actions de Catégorie A"), dix (10) actions de catégorie B (les "Actions de Catégorie B"), quatre (4) actions de catégorie C (les "Actions de Catégorie C") et six (6) actions de catégorie D (les "Actions de Catégorie D") (définies dans les présentes comme les " Actions") d' une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, intégralement libérées (à 100%)."

De plus, en conséquence de l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus intervenue dans le cadre de la clause de capital autorisé, le montant du capital autorisé tel qu'il figure à l'article 7.1 des Statuts a été réduit à cent trente-quatre millions neuf cent quarante-quatre mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept euros (EUR 124.849.187), de telle sorte que le premier paragraphe de l'article 7.1 des Statuts est modifié en conséquence et doit être lu comme suit:

" **7.1.** La Société a un capital non émis mais autorisé d'un montant maximum de cent vingt-quatre millions huit cent quarante-neuf mille cent quatre-vingt-sept euros (EUR 124.849.187) à utiliser afin d'émettre de nouvelles Actions de Catégorie A et/ou des Actions de Catégorie B et/ou des actions de Catégorie C et/ou des actions de catégorie D ou d'augmenter la valeur nominale des Actions de Catégorie A et/ou des Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D."

Frais

Les frais, coûts, rémunérations, et autres charges de quelque nature que ce soit, qui doivent être portés au compte de la Société par suite de cette augmentation de capital, sont estimés à six mille Euros (EUR 6.000,-).

Le présent acte a été dressé à Luxembourg, à la date mentionnée au début de ce document.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de cette même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: I. MANGEL et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C. 1, le 1^{er} décembre 2015. 1LAC / 2015 / 37735. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 15 décembre 2015.

Référence de publication: 2015202781/215.

(150227981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2015.

KTS Kensington Square Trust S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 143.427.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016053070/10.

(160011346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

L'Atelier Beauté s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4959 Bascharage, 54, Zone Op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 173.167.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016053072/9.

(160011893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Lex Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 93.494.

Le bilan au 31 Décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/01/2016.

Référence de publication: 2016053075/10.

(160011509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Lex Investments Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 93.496.

Le bilan au 31 Décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/01/2016.

Référence de publication: 2016053076/10.

(160011530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Lex II Investments Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 98.289.

—
Le bilan au 31 Décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/01/2016.

Référence de publication: 2016053077/10.

(160011510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Lexfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 93.497.

—
Le bilan au 31 Décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/01/2016.

Référence de publication: 2016053078/10.

(160011511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Logicinvest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 172.902.

—
EXTRAIT

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2016053080/14.

(160011981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

LogoMotif S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 3, Marbuergerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 104.152.

—
Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marnach, le 19/01/2016.

Référence de publication: 2016053081/10.

(160011836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Lux Insulation Operations Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 176.372.

—
Les comptes consolidés au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2016.

Référence de publication: 2016053083/10.

(160011901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Marketing Control Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 6-8, op der Ahlkerrech.
R.C.S. Luxembourg B 42.234.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016051442/9.

(160009642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2016.

New Suifeng S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 179, rue de Cents.
R.C.S. Luxembourg B 132.107.

Dépôt rectificatif du dépôt L-150213726

L'an deux mil quinze, le seize novembre,

Pardevant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

Madame Lumin Guo, commerçante, née à Sichuan (Chine), le 6 juin 1954 demeurant à Wuhou district, C-610041 Chengdu (Chine), 1 New Hope Roa

Monsieur Jian Chen, cuisinier, né à Chengdu (Chine), le 1 octobre 1960, demeurant à L-2251 Luxembourg, 81 avenue du 10 septembre,

Monsieur Lei Chen, agent immobilier, né à Chengdu (Chine), le 22 janvier 1985, demeurant L-2251 Luxembourg, 81 avenue du 10 septembre,

Se réunit

une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme

New Suifeng SA

établie et ayant son siège social à L-1319 Luxembourg, 179, Rue de cents,

inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B132.107,

constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 septembre 2007, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, en date du 30 octobre 2007, numéro 2463, page 118220.

L'Assemblée est ouverte à 12.00 heures sous la présidence de Madame Lumin Guo, lequel désigne comme secrétaire M. Li GUOZHONG

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Lei Chen, agent immobilier, né à Chengdu (Chine), le 22 janvier 1985, demeurant L-2251 Luxembourg, 81 avenue du 10 septembre

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que l'ordre du jour de présente Assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Mise en liquidation de la société

Nomination d'un liquidateur

Fixation de ses pouvoirs

Divers

II.- Les actionnaires représentés à la présente Assemblée et le nombre d'actions dont ils disposent ont été portés sur une liste de présence, signée par la mandataire des actionnaires représentés.

III.- Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

IV.- Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente Assemblée, paraphées «ne varietur» par la mandataire desdits actionnaires, les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Après délibération, l'Assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires décident de procéder à la dissolution de la Société et de mettre ainsi volontairement la Société en liquidation (la «Liquidation»).

Deuxième résolution

Les actionnaires décident de nommer la fiduciaire A.O.S. S.A établie et ayant son siège social à L-5670 altwies, 2, rue Jean-Pierre Koppes, à la fonction du liquidateur de la Société (le «Liquidateur»).

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 141 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi"). Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la Loi sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

L'assemblée générale décide en outre d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion à verser des acomptes sur le boni de liquidation, aux actionnaires de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Lorsque la Liquidation sera terminée, le Liquidateur préparera un rapport à l'assemblée générale conformément à l'article 151 de la Loi.

Frais

Les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de 1.300.- EUR (mille trois cents euros).

A l'égard du notaire instrumentaire, toutes les parties comparantes et/ou signataires des présentes se reconnaissent solidairement et indivisiblement tenues du paiement des frais, dépenses et honoraires découlant des présentes.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président a déclaré le présent procès-verbal clos.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite à la comparante ainsi qu'aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signés: L. GUO, J. CHEN, L. GUOZHONG, K. REUTER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 18 novembre 2015. Relation: 2LAC/2015/26103. Reçu soixante-quinze euros 75.-

Le Receveur (signé): MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Luxembourg, le 11 décembre 2015.

Référence de publication: 2015202882/75.

(150227555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2015.

Mobcolux, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 202.253.

STATUTS

L'an deux mille quinze, le premier décembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

JAVA BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B193686;

représentée par Maître Souade Boutharouite, avocat au Barreau de Luxembourg, née le 12 février 1979 à Saint-Junien (France) demeurant professionnellement 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 30 novembre 2015.

La prédite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel mandataire, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant, de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que la partie pré-mentionnée déclare constituer.

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société anonyme, dénommée «MOBCOLUX».

Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales,

sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 2. La société a aussi pour objet de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou substantiel, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières, des actifs, des biens et marchandises de tout genre ainsi que toute sorte de valeurs mobilières transférables et les réaliser par voie de vente, de cession, échange ou autre. Elle peut procéder, pour son propre compte, à toute transaction sur biens immeubles, d'actifs, de biens de tout genre ainsi que de valeurs mobilières transférables.

La société pourra procéder à la gestion de son propre patrimoine immobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de toutes propriétés et droits immobiliers.

Elle pourra acquérir et mettre en valeur des licences, marques de fabrique, brevets et autres droits.

L'objet social consiste également, pour l'ensemble de ses filiales, dans la réalisation d'études d'implantation, de faisabilité ou autres, de conception et suivi de projets, des procédures administratives ou autres se rapportant à l'organisation et le contrôle de celles-ci.

Elle pourra, en outre, mettre à disposition de ses filiales, des ressources humaines, techniques, know-how et autres moyens qu'elle juge nécessaire afin de garantir l'optimisation du développement de celles-ci.

Elle peut en outre, effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, ou financières et encore accomplir toutes autres opérations qui lui semblent nécessaires et utiles à favoriser l'accomplissement de son objet social.

Art. 3. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000.- EUR) divisé en cent (100) actions ayant une valeur nominale de trois cent dix euros (310.- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Tous les certificats au porteur émis devront être immobilisés auprès d'un dépositaire désigné par le conseil d'administration. Le conseil d'administration informera les actionnaires de toute nomination de dépositaire ou de tout changement le concernant dans le délai de 15 jours ouvrables. Les actes de nomination ou de changement concernant les dépositaires devront être déposés et publiés conformément à l'article 11bis §1^{er}, 3), d) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Un registre des actions au porteur sera ouvert, lequel se trouvera auprès de dépositaire et renseignera la désignation précise de chaque actionnaire, l'indication du nombre des actions au porteur ou coupures détenues, la date du dépôt, les transferts, l'annulation ou la conversion des actions en titres nominatifs avec leur date.

La propriété de l'action au porteur s'établit par l'inscription sur le registre des actions au porteur. A la demande écrite de l'actionnaire au porteur, un certificat peut lui être délivré par le dépositaire constatant toutes les inscriptions le concernant, qui lui sera remis endéans 8 jours calendrier.

Toute cession entre vifs est rendue opposable vis-à-vis des tiers et de la Société par un constat de transfert inscrit par le dépositaire sur le registre des actions au porteur sur base de tout document ou notification constatant le transfert de propriété entre cédant et cessionnaire. La notification de transfert pour cause de mort est valablement faite à l'égard de dépositaire, s'il n'y a opposition, sur la production de l'acte de décès, du certificat d'inscription et d'un acte de notoriété reçu par le juge de paix ou par un notaire.

Les actions au porteur ne se trouvant pas en dépôt ou n'étant pas valablement inscrites dans le registre des actions au porteur, verront leurs droits suspendus.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée vis-à-vis des tiers, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires aux comptes, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, premier mercredi du mois de juin à 16 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence au jour de la constitution et finit le 31 décembre 2016.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2017, le 1^{er} juin.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, la comparante JAVA BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., préqualifiée, déclare souscrire toutes les cent (100) actions nominatives.

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500.-).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et celui du commissaire à un (1).

2. Est nommé aux fonctions d'administrateur unique:

- Monsieur Jean ORTIS, dirigeant de société né le 4 juin 1949 à Borgo (France), demeurant au 10, rue de la Montée, L-3321 Berchem,

3. Est nommée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée SEBRA INVEST, avec siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 169294.

4. Le mandat de l'administrateur unique et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2020.

5. Le siège social est fixé au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants pré-mentionnés ont signés avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: S. Boutharouite et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 07 décembre 2015. 2LAC/2015/27935. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2015.

Référence de publication: 2015202852/164.

(150227839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2015.

Nomad TV, Société Anonyme.

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.

R.C.S. Luxembourg B 149.572.

DISSOLUTION

In the year two thousand and five, on the seventh day of December.

Before Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

APPEARED:

TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., a company existing under luxemburg Law, with registered office in L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg section B, under the number 64304, here represented by Mrs Anne Compere, employee, with professional address in L-2347 Luxembourg, 1, Rue du Potager, by virtue of a proxy given under private seal, which proxy after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities,

who declared and requested the notary to state that:

1.- The Company " NOMAD TV S.A.", a Luxembourg public limited company, with registered office in L-2347 Luxembourg, 1, Rue du Potager inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 149572, (hereinafter referred to as the "Company"), has been incorporated pursuant to a deed of Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg dated November 17, 2009, published in the Mémorial C number 2521 of December 28, 2009. The deed were modified for the last time pursuant to a deed of Maître Jean-Paul MEYERS, notary residing in Rambrouch dated November 2, 2012, published in the Mémorial C number 2956 of December 6, 2012 (the "Company").

2.- The Company has a share capital of one hundred two thousand five hundred euro (EUR 102.500) divided into one hundred thousand (100.000) Class "A" shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each and two thousand five hundred (2.500) Class "B" shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

3.- TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., prenamed, is the sole owner of all the shares of the Company.

4.- TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., prenamed, acting as sole shareholder at an extraordinary shareholders' meeting amending the articles of the Company declares the dissolution of the Company with immediate effect and the commencement of the liquidation process.

5.- TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., prenamed, appoints itself as liquidator of the Company; and in its capacity as liquidator of the Company has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed.

6.- TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., prenamed, decides to immediately convene the second and third general meeting of shareholders in accordance with article 151 of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies and to immediately hold these meetings one after the other.

In its capacity as liquidator of the Company the pre-named declares having thorough knowledge of the articles of incorporation and of the financial situation of the Company. With the approval of debtors, all debts have been taken over by the sole shareholder TWEELANDENPUNT HOLDING S.A..

7.- TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., prenamed, presents its liquidation report and declares that it takes over all the assets of the Company, and that it will assume any existing debt of the Company.

The liquidation report, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities.

8. - TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., prenamed, appoints as auditor to the liquidation Kohnen & Associés S.à r.l., with address in L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg B 114.190, and asks him to establish a report on the liquidation.

Having reviewed the report of the auditor to the liquidation, TWEELANDENPUNT HOLDING S.A. accepts its findings, approves the liquidation accounts and grants a total and entire discharge, without reserve or restriction to Kohnen & Associés S.à r.l., pre-named, in relation to the verifications carried out as of the date hereof. The report of the auditor to the liquidation shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities.

9.- TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., prenamed, in the third general meeting of shareholders, declares that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled. It confirms that the Company has definitely ceased to exist.

10.- Discharge is given to the directors and the auditor of the Company.

11.- The books and documents of the Company will be kept for a period of five years at least in Luxembourg at L-2347 Luxembourg, 1, Rue du Potager.

Costs

The amount of costs, expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the company and charged to it by reason of the present deed is therefore estimated at one thousand two hundred euros (1,200.- EUR).

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up at Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by its surname, Christian name, civil status and residence, the appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le septième jour du mois de décembre.

Pardevant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager, immatriculée au RCS à Luxembourg sous le numéro B 64304, représentée par Madame Anne Compere, employée, demeurant professionnellement à L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

qui a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter que:

1.- La Société «NOMAD TV S.A.», une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à L-2347 Luxembourg, 1, Rue du Potager, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 149.572, (ci-après nommée la «Société»), a été constituée suivant acte reçu le 17 novembre 2009, par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2521 du 28 décembre 2009. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Rambrouch en date du 2 novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2956 du 6 décembre 2012 (la «Société»);

2.- La Société a un capital social de cent deux mille cinq cents euros (EUR 102.500.-), représenté par cent mille (100.000) actions de Classe «A» et deux mille cinq cents (2.500) actions de Classe «B», ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune.

3.- TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., prédésignée, est seul propriétaire de toutes les actions de la Société.

4.- TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., prédésignée, agissant comme actionnaire unique siégeant en assemblée générale extraordinaire des actionnaires modificative des statuts de la Société, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et la mise en liquidation.

5.- TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., prédésignée, se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6.- TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., prédésignée, déclare fixer à tout de suite la deuxième et troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

En sa qualité de liquidateur de la Société, le comparant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société. De l'accord des créanciers, toutes les dettes ont été reprises par TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., seul actionnaire de la société.

7.- TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., prédésignée, présente le rapport de liquidation et déclare qu'il reprend tout l'actif de la Société et qu'il s'engagera à régler tout le passif de la Société.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signée «ne varietur» par le comparant et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

8.- TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., prédésignée, nomme en qualité de commissaire à la liquidation Kohnen & Associés S.à r.l., ayant son siège à L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg B 114.190, et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, TWEELANDENPUNT HOLDING S.A. en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Kohnen & Associés S.à r.l., prénommée, pour ses travaux de vérification effectués ce jour. Le rapport du commissaire à la liquidation est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

9.- TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., prédésignée, constitué en troisième assemblée, déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission d'actions ou de tous autres titres seront annulés. Il constate que la Société a définitivement cessé d'exister.

10.- Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société.

11.- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à Luxembourg à L-2347 Luxembourg, 1, Rue du Potager.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de cet acte, est dès lors évalué à mille deux cents euros (1.200,- EUR).

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Anne Compere, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C.1, le 9 décembre 2015. 1LAC / 2015 / 39076. Reçu 75.-€.

Le Receveur (signé): Paul Molling.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 décembre 2015.

Référence de publication: 2015202886/132.

(150227807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2015.

Premacure AB, Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 15.315.896,00.

Siège de direction effectif: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 181.803.

—
Par résolutions prises en date du 8 décembre 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Yannick Poos, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant de catégorie A, avec effet immédiat;

2. Nomination de Franck Doineau, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant de catégorie A, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2015.

Référence de publication: 2015204829/15.

(150229712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2015.

Socogesco International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard docteur Charles Marx.

R.C.S. Luxembourg B 44.906.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2015

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 17 décembre 2015:

- L'Assemblée décide de révoquer Monsieur Jean-Pierre THIBAL de ses fonctions d'administrateur.

- L'Assemblée décide de nommer en son remplacement au poste d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale d'approbation des comptes qui se tiendra en 2017, Monsieur Steve DORFFER, né le 10 septembre 1981 à Hayange (France), résident professionnellement 11 boulevard docteur Charles Marx L-2130 Luxembourg.

- L'Assemblée décide de nommer un deuxième administrateur délégué jusqu'à l'assemblée générale d'approbation des comptes qui se tiendra en 2017, à savoir Monsieur Sébastien THIBAL, né le 21 février 1976 à Perpignan (France), résident professionnellement 11 boulevard docteur Charles Marx L-2130 Luxembourg.

Le mandataire

Référence de publication: 2015204945/17.

(150230216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2015.

Valartis German Residential Health Care, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 132.957.

—
Extrait des minutes de l'assemblée générale des actionnaires (l'"Assemblée") de Valartis German Residential Health Care (la "Société")

Il ressort des décisions de l'Assemblée du 24 avril 2015 que:

- La co-optation de M. Alain Rolland est ratifiée et il est nommé en tant qu'administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2018;

- Le mandat de Deloitte Audit S.à r.l. en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2015.

Référence de publication: 2015205016/17.

(150229776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2015.

The Skullhead Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 142.993.

Les comptes annuels au 31 août 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

THE SKULLHEAD LUXEMBOURG

F. CAVALLINI

Gérant de Catégorie B

Référence de publication: 2016051699/12.

(160009476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2016.

Bveo & Associates, Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 19, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 200.108.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 décembre 2015.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015203355/11.

(150228437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2015.

Bestinver Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 129.617.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 décembre 2015.

Référence de publication: 2015203371/10.

(150228928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2015.

Breezedays Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5414 Canach, 30, rue de la Fontaine.

R.C.S. Luxembourg B 201.443.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 16 décembre 2015.

Référence de publication: 2015203382/10.

(150228640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2015.

Amatosa S.A., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 182.407.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2015.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2015203310/11.

(150229202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2015.